

TARIFS 2024



HONORAIRES DE TRANSACTION (basé sur prix net vendeur)

à la charge des vendeurs

TARIF UNIQUE FORFAITAIRE | 3% TTC avec un minimum de 5 000 € TTC

Estimation gratuite

HONORAIRES DE LOCATION (biens non gérés par PHI)

Honoraires plafonnés à la charge du bailleur

• Entremise et négociations	Offert
• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	8 € TTC par m2 de surface habitable
• Etat des lieux d'entrée ou sortie	3 € TTC par m2 de surface habitable

Honoraires plafonné à la charge du locataire

• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	8 € TTC par m2 de surface habitable
• Etat des lieux d'entrée ou sortie	3 € TTC par m2 de surface habitable

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

1 lots	8 % TTC des sommes encaissées
De 2 à 5 lots	7 % TTC des sommes encaissées
Plus de 6 lots	5 % TTC des sommes encaissées

(TVA en vigueur calculée sur le loyer et sur la provision pour charges encaissés)

Honoraires plafonnés à la charge du bailleur

• Entremise et négociations	Offert
• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	4 € TTC par m2 de surface habitable
• Etat des lieux d'entrée ou sortie	1,5 € TTC par m2 de surface habitable

Honoraires plafonnés à la charge du locataire

• Visite(s), Constitution dossier, Rédaction du bail	4 € TTC par m2 de surface habitable
• Etat des lieux d'entrée ou sortie	1,5 € TTC par m2 de surface habitable

HONORAIRES DE SYNDIC (prix par lots principaux)

De 2 à 5 lots	260 € TTC / lot
De 6 à 10 lots	230 € TTC / lot
De 11 à 20 lots	200 € TTC / lot
De 21 à 50 lots	160 € TTC / lot
Plus de 50 lots	140 € TTC / lot